

CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu à
la salle du conseil de Collonges, en mairie, le :

**Mardi 2 juillet 2024
à 20h**

ORDRE DU JOUR

1°) Approbation du PV du conseil municipal du 21 mai 2024.

2°) Délibérations :

- 2.1°) Acquisition d'un bien
- 2.2°) Associations : conventions de mise à disposition de locaux
- 2.3°) Marché piste forestière : avenant
- 2.4°) Gestion des déchets sauvages : convention CITEO
- 2.5°) Ecole : Devis à valider pour travaux urgents
- 2.6°) Marché « entretien des locaux de l'école primaire/bibliothèque/mairie » : délégation au maire
- 2.7°) Décision modificative n°2
- 2.8°) Archivage : demande de subvention
- 2.9°) Acquisition d'un tènement

3°) Points divers